

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 41 (2014)
Heft: 6

Rubrik: Informations de l'OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseil OSE

Nous prévoyons de rentrer prochainement en Suisse pour nous y réinstaller. Qu'en est-il du dédouanage de nos biens?

Lorsque vous entrez en Suisse pour y établir votre résidence, les effets de déménagement (mobiliers de ménage, vêtements, tableaux, objets de valeur, etc.) peuvent être importés en franchise de douane. Vous devez toutefois avoir utilisé ces biens pendant au moins six mois à titre personnel et continuer à les utiliser après leur importation.

Les effets de déménagement comprennent aussi les voitures, les bateaux à moteur ou encore les avions. Pour pouvoir importer un véhicule en franchise douanière, il faut néanmoins continuer à l'utiliser au moins un an après son entrée sur le territoire. Si un véhicule est vendu avant ce délai, les droits de douane doivent être remboursés.

L'exonération des droits de douane sur les effets de déménagement doit être demandée aux autorités douanières à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet, auquel doit être jointe une liste détaillée des biens importés. Vous n'avez pas besoin d'être présent lors du dédouanement, qui peut être pris en charge par un tiers, p. ex. un déménageur.

Les animaux domestiques constituent un cas spécial soumis à des dispositions individuelles concernant notamment les contrôles vétérinaires, les vaccins ou la prévention sanitaire. Des dispositions sur la conservation des espèces s'appliquent par ailleurs pour les plantes et les autres animaux. Vous trouverez toutes les informations et les notices correspondantes sur internet.

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Site internet de l'administration fédérale des douanes (AFD):
www.ezv.admin.ch > Infos pour particuliers > Déménagement
 ou Animaux et plantes dans le menu à gauche

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Communiqué sur le droit de vote et d'élection

Les Suisses de l'étranger peuvent participer aux votations et aux élections de Suisse, à condition toutefois d'être inscrits sur un registre électoral en Suisse. L'immatriculation de citoyens suisses auprès d'un consulat ou d'une ambassade à l'étranger n'entraîne pas automatiquement leur inscription sur un registre électoral. Celle-ci doit être demandée explicitement. Normalement, les Suisses de l'étranger sont inscrits sur le registre électoral de leur dernière commune de résidence en Suisse. Cette inscription doit être renouvelée régulièrement, au plus tard tous les quatre ans, auprès de la commune (et non pas auprès de la représentation suisse à l'étranger). Ce processus n'est pas automatique. Certaines communes invitent régulièrement leurs électeurs de l'étranger à renouveler leur inscription, d'autres non. Les formulaires pour l'inscription ou le renouvellement de la même sont disponibles sous: www.eda.admin.ch > Documentation > Publications > Suisses de l'étranger > Mémentos «Droits politiques»

Direktlink FR: <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/doc/publi/ptrali/merkbl.html>

Possibilités de formation en Suisse

Cette année, le Département formation en Suisse d'éducation suisse a une nouvelle fois reçu plus de demandes qu'en 2013. Pour les jeunes Suisses de l'étranger, en particulier ceux vivant dans des pays dont l'économie est en berne, la possibilité de suivre une formation professionnelle dans leur pays d'origine est de plus en plus intéressante.

La plupart d'entre eux souhaitent toujours mener des études supérieures qui, dans leurs Etats de résidence, sont souvent associées à un grand prestige et de bons débouchés professionnels. Mais ils sont aussi de plus en plus nombreux à s'intéresser aux hautes écoles spécialisées ou au système dual (apprentissage dans une entreprise, associé à des cours à l'école).

Varié, le paysage de la formation en Suisse a évolué ces dernières années. Pour les parents vivant depuis longtemps à l'étranger et pour leurs enfants, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver dans cette vaste offre.



Université, haute école spécialisée ou apprentissage?

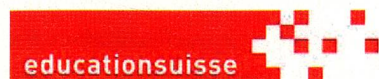
On nous demande souvent quelles sont les principales différences entre université, haute école spécialisée et apprentissage. Alors que les études universitaires sont fortement axées sur les sciences et la théorie, les hautes écoles spécialisées sont orientées vers la pratique et la qualification professionnelle. Toutefois, ces dernières sont aussi classées d'après le système de Bologne, avec Bachelor et Master. Elles proposent dans plusieurs domaines spécialisés – technique, économie, design, santé, travail social et arts – une large offre de formations et forment ainsi des hommes et des femmes qualifiés demandés aux métiers d'ingénieur, d'architecte, d'informaticien, de traducteur, de designer ou de spécialiste des soins. Toutefois, le niveau doctorat (thèse) est actuellement réservé aux hautes écoles universitaires.

Le système de formation dual comprenant un apprentissage est souvent décrit comme une force de l'économie suisse. Son importance est également grande grâce à l'intégration et à l'accès au marché des jeunes. Entrer dans la vie active est souvent plus simple pour les jeunes qui ont effectué un apprentissage que pour ceux qui sortent d'une formation académique. Des professionnels bien formés contribuent fortement à l'innovation, la productivité et la qualité du travail. Après

un apprentissage, les jeunes se retrouvent immédiatement au cœur du monde du travail. Toutefois, ils disposent de nombreuses possibilités de se perfectionner et de faire carrière, par exemple avec une maturité professionnelle, un diplôme d'une école supérieure ou via d'autres établissements de formation continue.

Caractérisé par une grande perméabilité, le système de formation suisse permet en principe un accès libre aux différentes offres.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet www.educationsuisse.ch, qui intègre désormais le thème de la formation en Suisse.



Educationsuisse – Formation en Suisse

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE

tél. +41 (0)31 356 61 04, fax +41 (0)31 356 61 01

www.educationsuisse.ch, info@educationsuisse.ch,

fiona.scheidegger@educationsuisse.ch

ruth.vongunten@educationsuisse.ch

Les offres destinées aux jeunes pour cet hiver

Le Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) propose pour ces prochains mois des offres très diverses dans les domaines du sport et de la formation.

Camp de ski de la St-Sylvestre à Sedrun, du 27 décembre 2014 au 5 janvier 2015

Attends-toi à un programme varié dans les montagnes grisonnes: en plus de cours de ski et de snowboard en petits groupes et d'un programme cadre varié (snowblade, courses de ski, retraite aux flambeaux, sports de balle, escalade, patinage, danse, natation, ateliers, etc.) qui te permettra de te dépenser physiquement, il te restera du temps pour faire des rencontres et t'amuser. Entame l'année 2015 avec d'autres jeunes Suisses de l'étranger au cœur des montagnes suisses! Vous serez encadrés par des moniteurs formés et motivés.

Cours de langue à Berne, du 5 au 16 janvier 2015

Quatre cours le matin et des activités communes l'après-midi, ainsi qu'une famille d'accueil sympathique. Viens apprendre l'allemand, l'une des quatre langues officielles de Suisse!

Camp de vacances d'hiver à Belalp, du 14 au 22 février 2015

Participe au premier camp de vacances d'hiver dans le canton ensoleillé du Valais. Au programme: sport et amusement dans le magnifique cadre enneigé du Belalp.

En plus des cours de ski et de snowboard, des sports en salle variés te seront proposés dans l'hôtel de sport et bien-être Olympica, notamment de l'escalade, du badminton, des sports de balle, de la natation et du fitness. Sans oublier les activités extérieures comme la randonnée en raquettes, l'airboarding, la luge et le patinage, et d'autres encore. Et, bien sûr, tu découvriras le Cervin, le fameux sommet situé à Zermatt. Notre équipe de moniteurs motivés t'attend!

Camp de Pâques à Davos, du 4 au 12 avril 2015

Entourée de montagnes et de 300 kilomètres de pistes réparties sur 85 descentes, Davos-Klosters fait partie des plus grandes régions de sports d'hiver des Alpes. La ville alpine est un lieu de cure et de congrès, qui offre également une vie culturelle riche. Ce camp est une occasion unique de découvrir ce lieu dédié aux sports d'hiver et de terminer la saison de ski. L'équipe de l'OSE propose des cours de ski et de snowboard ainsi qu'un programme cadre varié et divertissant!

Offres de formation

Nous te permettons de découvrir le paysage suisse de la formation, répondant ainsi à tes souhaits. En collaboration avec educationsuisse – Formation en Suisse, tu apprends à mieux connaître le système de formation helvétique. Tu as la possibilité de te faire conseiller concernant ton futur parcours de formation et nous organisons des «journées de découverte» dans des centres de formation. Par ailleurs, nous cherchons à nouer des contacts avec des étudiants dans les disciplines qui t'intéressent.

Tu trouveras de plus amples informations sur les offres sur nos sites internet www.aso.ch et www.swisscommunity.org

Prestations de l'Organisation des Suisses de l'étranger et des institutions partenaires

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), une fondation de droit privé, est un centre de compétence pour la défense des intérêts des Suisses expatriés. Elle édite la «Revue Suisse» et, avec les associations partenaires, fournit un ensemble de prestations destinées aux membres de la «Cinquième Suisse».

■ **Conseil juridique.** Conseil gratuit à l'émigration ou au retour en Suisse.

www.aso.ch – Rubrique «Conseil»

■ **Mise en réseau.** Entrer en contact avec des Suisses dans le monde entier grâce à la plate-forme de réseautage sur internet SwissCommunity.org.

www.swisscommunity.org

■ **Offres pour les enfants et jeunes.**

Offre de camps de vacances, cours de langues, etc. pour des jeunes Suisses désireux de mieux connaître leur pays.

www.aso.ch > Offres

■ **Conseil à la formation en Suisse.**

Conseil à de jeunes Suisses de l'étranger désirant effectuer une formation ou des études en Suisse et aide pour le suivi des

dossiers de demandes de bourses.

www.educationsuisse.ch



Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse
téléphone +41 31 356 61 00
info@aso.ch

La fête des jeunes citoyens avec Didier Burkhalter

Le 22 octobre 2014, pour la première fois, des Suisses de l'étranger ont participé à la fête des jeunes citoyens à Berne, à l'invitation du président de la Confédération Didier Burkhalter. Les Suisses et Suissesses majeures y ont été informés sur leurs droits politiques mais aussi sur leurs devoirs en tant que citoyens suisses par le maire de Berne, Alexander Tschäppät, et par le président de la Confédération.

La semaine précédente déjà, la participation politique et l'histoire suisse avaient été au cœur d'un séminaire destiné aux jeunes citoyens. Ces derniers y ont participé à des ateliers avec la Fédération suisse des parlements des

jeunes (FSPJ) et le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), mais n'ont pas manqué non plus de profiter des excursions organisées: ils ont ainsi visité le Grütli – la «prairie de la Suisse» –, le musée des chartes fédérales à Schwytz, ainsi que la place des Suisses de l'étranger à Brunnen. Sans oublier les sorties culturelles comme la visite de Cailler, le plus ancien fabricant de chocolat de Suisse, et celle du musée H.R.Giger, ou encore une escale culinaire à la fromagerie de démonstration à Gruyères.



Par ailleurs, les jeunes adultes ont découvert à quoi pouvait ressembler un parcours de formation en Suisse et quelles étaient les conditions pour pouvoir y prétendre. Au cours de cette semaine particulièrement riche, les participants se sont ainsi un peu plus rapprochés de leur seconde patrie, aussi bien sur le plan politique que culturel.

Camps d'été pour les 8–14 ans

Tu as entre 8 et 14 ans? Tu souhaites passer 14 jours en Suisse et apprendre à mieux connaître ton pays d'origine? Alors inscris-toi à l'un des camps de vacances organisés en juillet et en août par la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger.

Vivre avec des participants venus d'autres pays et échanger avec eux au-delà des barrières linguistiques, culturelles et nationales sera une occasion unique de te faire de nouveaux amis et de passer des moments inoubliables.

Langue du camp

Les participants viennent du monde entier et parlent différentes langues (allemand, français, anglais, espagnol et italien). L'équipe de direction organise les programmes en allemand, en français et en anglais. La langue du camp est indépendante de celle parlée à l'endroit où est organisé le camp.

Coûts

Les coûts sont indiqués dans la liste ci-après. Il est possible de demander une réduction de prix. Le formulaire prévu à cet effet peut être demandé lors de l'inscription.

Voyage/lieu de rendez-vous

Pour chaque camp, le lieu de rendez-vous est fixé à midi à l'aéroport de Zurich. Le voyage aller-retour entre le domicile et l'aéroport de Zurich est organisé et financé par les parents.

Inscription

Les informations détaillées concernant les différents camps de vacances ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles dès janvier 2015 sous www.sjas.ch. Sur demande, nous vous envoyons volontiers notre brochure d'information par la poste. La clôture des inscriptions est fixée au 15 mars 2015.

Camps d'été – liste des dates, lieux et groupes d'âge

Du samedi 27 juin au vendredi 10 juillet 2015:
Reckingen (VS), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 27 juin au vendredi 10 juillet 2015:
Aurigeno (TI), pour 40 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Du mercredi 1^{er} au vendredi 10 juillet 2015:
voyage à travers la Suisse pour 24 enfants de 12 à 16 ans, prix: CHF 950.–

Du samedi 11 au vendredi 24 juillet 2015:
Eggberge (UR), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 11 au vendredi 24 juillet 2015:

La Punt (GR), pour 48 enfants de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 25 juillet au vendredi 7 août 2015:
Diemtigtal (BE), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 25 juillet au vendredi 7 août 2015:
Charmey (FR), pour 42 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 8 au vendredi 21 août 2015:
Prêles (BE), pour 42 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.–

Du samedi 8 au vendredi 21 août 2015:
bateau à voiles sur le Léman, pour 40 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 950.–

Le secrétariat se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information:
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE
tél. +41 (0)31 356 61 16, fax +41 (0)31 356 61 01
e-mail: info@sjas.ch, www.sjas.ch



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundazioni per giuvenis svizzers a l'ester